

# REQUETE EN OBTENTION DE PERMIS OU AUTORISATIONS

(cocher ce qui convient)

DEBIT

DEPASSEMENT D'HEURE

LOTERIE

DANSE TRADITIONNELLE

JEU

TOMBOLA

DISCO, TECHNO, ROCK

LOTO

! S'il s'agit d'une soirée disco, techno, concert rock ou similaire, veuillez vous procurer préalablement les "Directives concernant les conditions d'octroi de l'autorisation" auprès de la Recette de district et répondre à la question relative au nombre d'entrées envisagées. !!! Si la demande est présentée moins de **30 jours avant** la date prévue, l'autorisation sera systématiquement **refusée**. A signaler également qu'une seule manifestation d'envergure de ce genre ne pourra être organisée à la même date sur l'ensemble du territoire cantonal.

Nom du requérant (société ou aubergiste) : \_\_\_\_\_

Genre de manifestation ou motif de la demande : \_\_\_\_\_

Nom et tél. de la personne de contact : \_\_\_\_\_  
 (portable / natel)

Nom et adresse du caissier : \_\_\_\_\_  
 à qui le permis sera remis contre paiement au guichet de la Recette et administration de district

Lieu et date de présentation de la demande : \_\_\_\_\_  
 Signature du / des requérant-s : \_\_\_\_\_

## DEMANDE DE PERMIS DE DEBIT

Jours (ex. 12.10.04)		Heures Début Fin		Lieu exact du débit : _____
①	_____ de _____ h. à _____ h.			Localité : _____
②	_____ de _____ h. à _____ h.			Personne responsable du débit : _____
③	_____ de _____ h. à _____ h.			<i>Le responsable du débit est rendu attentif au fait que les dispositions de la Loi sur les auberges, de même que celles en vigueur en matière de sécurité (constructions, feu, etc.), d'ordre et de santé publique devront être respectées, sous peine de dénonciation. Celui-ci pourra également être personnellement recherché en cas d'incident impliquant la responsabilité civile de l'organisateur de la manifestation (une RC adéquate est conseillée).</i>
Débit de boissons <input type="checkbox"/> avec alcool <input type="checkbox"/> sans alcool				Signature du responsable du débit : _____ (laisser vide)
Des repas seront servis oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>				
(ne répondre "oui" que s'il s'agit de repas d'une certaine importance, tels que choucroute, friture, St-Martin, souper-spectacle, Réveillon, etc.)				
Assurance RC <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non				

## DEMANDE D'AUTORISATION DE DEPASSEMENT D'HEURE

Jours (ex. 12.10.04)	Heure jusqu'à	Heures normales de fermeture :
① _____	_____ h.	<b>Dimanche à mercredi 24.00 h.</b>
② _____	_____ h.	<b>Jeu à samedi et veille de jour férié 01.00 h.</b>
③ _____	_____ h.	(laisser vide)
Si la demande émane d'un <b>tenancier</b> d'établissement public, celui-ci vaudra bien répondre à la rubrique ci-contre :		
L'établissement sera fermé à l'heure normale pour les autres clients		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

## DEMANDE D'AUTORISATION DE DANSE (y.c. DISCO, TECHNO, ROCK)

\* Les aubergistes ne sont plus soumis à l'obligation de demander un permis de danse (subsiste uniquement l'obligation de requérir un éventuel permis de dépasser l'heure normale de fermeture). Il leur incombe cependant la tâche d'annoncer leur manifestation à l'autorité communale.

Jours (ex. 12.10.04)	Heures Début Fin	Lieu et local prévu : _____
① _____	_____ de _____ h. à _____ h.	Personne chargée du contrôle de l'accès à la manifestation : _____
② _____	_____ de _____ h. à _____ h.	S'il s'agit de disco, techno ou autre concert rock, le / la sousigné-e atteste par sa signature avoir pris connaissance préalablement des directives en vigueur se rapportant à ce genre de manifestation et répond à la question ci-contre relative au nombre d'entrées.
③ _____	_____ de _____ h. à _____ h.	

Aucune autorisation ne pourra être accordée au-delà de **03.00 h.** Signature : \_\_\_\_\_ (laisser vide)

Disco-techno-concert / Nbre d'entrées envisagées : \_\_\_\_\_

## DEMANDE D'AUTORISATION D'ORGANISER UN LOTO

### ◆ Remarques préalables ◆

Le responsable de la société qui a apposé sa signature sur la présente demande reconnaît avoir pris connaissance des prescriptions en matière d'organisation de lotos et s'engage à les faire respecter. Il prend note également que sa société, par son intermédiaire, sera systématiquement **dénoncée au juge** si l'une des ces prescriptions est enfreinte et qu'elle pourra se voir refuser toute nouvelle autorisation pendant une période pouvant s'étaler sur 5 ans. La poursuite pénale d'actes punissables demeure réservée. Toute **tombola** liée au loto (par. ex. le tirage au sort d'abonnements avec remise de lots **en nature** exclusivement) doit faire l'objet d'une demande d'autorisation de tombola (voir ci-dessous). Un émoulement supplémentaire sera facturé !

Nom du / de la responsable de l'organisation du loto : \_\_\_\_\_

But de la société selon les statuts : \_\_\_\_\_

But auquel sera affecté l'intégralité du bénéfice : \_\_\_\_\_

Date(s) du loto : ① \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

② \_\_\_\_\_ Local prévu pour le loto : \_\_\_\_\_

③ \_\_\_\_\_ Valeur totale des lots en Fr. : \_\_\_\_\_

Valeur du lot le plus élevé en Fr. : \_\_\_\_\_ (laisser vide)

## DEMANDE DE PERMIS DE JEU

Genre de jeu : \_\_\_\_\_ Date + heure de début : \_\_\_\_\_

(pour le jass) \_\_\_\_\_ (laisser vide)

Durée du jeu : du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ Valeur totale des prix en Fr. : \_\_\_\_\_

## DEMANDE D'AUTORISATION POUR UNE LOTERIE OU TOMBOLA

Nom de la personne assumant la responsabilité de l'exploitation correcte de la loterie / tombola : \_\_\_\_\_

Destination du produit de la loterie / tombola : \_\_\_\_\_

Genre de loterie ou tombola :  en espèces  en nature

Plan de la loterie

nombre de billets à émettre : \_\_\_\_\_ prix du billet en Fr. : \_\_\_\_\_

montant total de l'émission en Fr. : \_\_\_\_\_ nombre de lots : \_\_\_\_\_

valeur du lot le plus élevé en Fr. : \_\_\_\_\_ valeur totale des lots en Fr. : \_\_\_\_\_

Lieu, date et genre de manifestation : \_\_\_\_\_

Au cours de laquelle ou à l'occasion de laquelle la tombola ou loterie sera organisée

Vente des billets : Durée : du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ Lieu / région : \_\_\_\_\_

### Extraits des principales prescriptions

La valeur totale des gains **en espèces** doit être au minimum de **50%**, celles des gains **en nature** de **80%** et celle des gains **mixtes** (espèces et nature) de **60%** du montant nominal de la loterie ou de la tombola. Les lots en nature sont estimés à leur valeur effective.

En ce qui concerne les **tombolas**, l'émission de billets, le tirage et la délivrance des lots ne peuvent avoir lieu qu'au cours d'une réunion récréative; la vente des billets sur la voie publique, la vente anticipée de billets ou de maison en maison (colportage) sont interdites. Les **loteries** ne peuvent être autorisées qu'à des fins d'utilité publique ou de bienfaisance.

La personne désignée ci-dessus reconnaît avoir pris connaissance de ces prescriptions et s'engage à les observer strictement, sous peine de dénonciation au juge

(laisser vide)

## PREAVIS DES AUTORITES COMMUNALES

Préavis favorable  OUI  NON

S'agissant d'une demande de permis de **loto**, les autorités communales soussignées attestent que le local retenu peut contenir \_\_\_\_\_ places assises.

S'il s'agit de disco, techno ou autre concert rock, les autorités soussignées attestent, par leurs signatures, avoir remis ou donné connaissance au-x requérant-s des directives en vigueur se rapportant à ce genre de manifestation.

Timbre et signature(s) :

Remarques éventuelles :

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_